

Votre médecin vous a prescrit une :
SCINTIGRAPHIE THYROÏDIENNE à l'iode 123

Le but de l'examen est d'obtenir des renseignements sur le fonctionnement de la thyroïde. Cette scintigraphie est le plus souvent demandée dans le cadre d'une hypothyroïdie du nouveau-né ou de l'enfant ou dans la recherche de reliquat thyroïdien.

❖ **Que devez-vous faire ?**

. Avant l'examen :

Signaler au secrétariat

- **Si vous êtes enceinte** ou susceptible de l'être.

- **Si vous allaitez** pour adapter la conduite à tenir.

- Certains médicaments peuvent modifier les images de la thyroïde. Il peut être nécessaire de les arrêter plusieurs jours avant en accord avec votre médecin (Lévothyrox, Néomercazole...).

- Cet examen doit être réalisé à distance des examens radiologiques avec injection de produit de contraste iodé [scanner, coronarographie...(3mois)].

. Le jour de l'examen :

- Il n'est pas nécessaire d'être à jeun,

- Ne pas porter de bijoux ni d'objets métalliques.

. Après l'examen :

Bien s'hydrater toute la journée pour éliminer le produit injecté plus rapidement (sauf indication de restriction hydrique).

Penser à confirmer votre rendez-vous 3 jours avant votre rendez-vous.

❖ **Combien de temps dure l'examen ?**

2h30 à 3h30 environ.

❖ **Comment se déroule l'examen ?**

Vous serez accueilli(e) par un manipulateur d'électroradiologie qui vous posera une voie veineuse et vous administrera un médicament radiopharmaceutique qui n'est pas contre-indiqué en cas d'allergie à l'iode.

1h30 à 2 h après l'injection, des images scintigraphiques centrées sur votre cou seront enregistrées.

Sur avis médical possibilité de poursuivre l'examen par la prise de perchlorate de sodium avec réalisation de clichés 1h plus tard dans les mêmes conditions.

Le médecin nucléaire vous informera oralement des résultats (sauf si vous ne le souhaitez pas).

Le compte rendu sera consultable sur le site <https://imagerie.chu-montpellier.fr/patient> (connexion grâce à votre numéro IPP et date de naissance) dans les 48h suivant l'examen.

❖ **Quels papiers devez-vous apporter dans le service ?**

- Carte vitale ou papiers de prise en charge et carte de mutuelle,

- Papiers d'identité,

- Ordonnance de vos traitements en cours,

- Résultats d'examens antérieurs hors CHU Montpellier (prise de sang, ancienne scintigraphie, échographies...).

❖ **Comment se rendre dans le service ?**

Le service de médecine nucléaire se situe au rez-de-chaussée de l'hôpital Lapeyronie.

Arrêt de Tram Lapeyronie (Ligne 1).

Pour plus de renseignements :

📍 Hôpital Lapeyronie,

Service de médecine nucléaire,

371 av. du Doyen Gaston Giraud,

34295 Montpellier, Cedex 5.

✉ medecinucleairelap@chu-montpellier.fr

🌐 <http://scinti.edu.umontpellier.fr/>

onglet : Service médecine nucléaire

☎ 04 67 33 84 64 📠 04 67 33 84 65

Consentement libre et éclairé

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu.

Cependant, si vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire concernant votre examen avant votre rendez-vous dans le département de médecine nucléaire.

Cela vous permettra de donner votre accord (ci-dessous) en toute connaissance de cause.

- Je soussigné(e), Madame, Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM, Prénom

Né(e) le

Agissant en qualité de patient (personne majeure capable)

- ***Ou, dans le cas où le consentement n'est pas formulé par le patient lui-même :***

NOM, Prénom

Demeurant

Agissant en qualité de :

- Personne titulaire de l'autorité parentale :) pour le patient
- Personne de confiance désignée par le patient :) NOM, Prénom
- Tuteur d'une personne protégée :)

- Atteste avoir été informé(e) du déroulement de l'examen par un document spécifique d'informations qui m'a été transmis.
- Donne mon accord éclairé pour que cet examen soit réalisé selon les modalités envisagées.
- De façon optionnelle, et sans que cela ait la moindre incidence sur votre prise en charge individuelle, nous vous proposons de nous préciser si vous acceptez ou pas que les données d'imagerie et les informations cliniques recueillies lors de votre passage dans le département de Médecine Nucléaire du CHU de Montpellier puissent être exploitées ultérieurement et rétrospectivement, de manière strictement anonyme, à des fins d'enseignement ou de recherche biomédicale, dans le plus strict respect du secret médical :

- J'accepte l'utilisation de mes données d'imagerie et informations clinique dans ce cadre
- Je n'accepte pas l'utilisation de mes données d'imagerie et informations clinique dans ce cadre

Fait à Montpellier, le

Signature :